

SERCE

ÉLECTRIFICATION DES USAGES
RÉSEAUX ET INFRASTRUCTURES
ÉLECTRIQUES ET NUMÉRIQUES

Bilan, tendances et regards croisés



JUIN 2026

SERCE juin 2026

9 rue de Berri, 75008 Paris

Directeur de la publication : Jean de Vauxclairs

Rédaction en chef : Michel Gioria, Marielle Mourgues

Rédaction : Claire Baudiffier / agence CITO

Conception, réalisation : agence CITO

Impression : Imp'act Imprimerie

Crédits photos : Istock/Mlenny, Istock/tiero, Arnaud Bouissou, photothèque Terra (couverture) ; Xavier Granet (p.4) ; C. Viaud, B. Bouillot, UFE, FNCCR (p.6-7) ; Aurore Baron, Enedis (p.8) ; SPIE, VINCI Energies, Eiffage Énergie Systèmes, Equans (p.10) ; Enedis, Equans France (p.22) ; FIRALP, FNCCR (p.23) ; Eiffage Énergie Systèmes, EDF (p.24) ; CEME, France Datacenter (p.26) ; Fayat Energie Services (p.27) ; VINCI Energies, SIGERLY (p.28) ; Valere avocats, SPIE (p.30) ; CMQ, CEME (p.31) ; Xavier Granet, Luccicanza – Cercle de Giverny (p.34) ; Présidence de la République France (3^e de couv.) ; Électriciens sans Frontières (4^e de couv.)

4 **ÉDITO**

5 **GOUVERNANCE ET ORGANISATION DU SERCE**

6-9 **LE SERCE AU CŒUR DE SON ÉCOSYSTÈME**

10-11 **LE SERCE ANCRÉ DANS LES TERRITOIRES**

12-19 **CHIFFRES CLÉS**

- ▶ Bilan économique p. 13-15
- ▶ Bilan social de la profession p. 16-17
- ▶ Statistiques prévention sécurité p. 18-19

20-34 **ENJEUX SECTORIELS ET OUTILS TRANSVERSAUX**

- ▶ Réseaux et infrastructures p. 22
- ▶ Territoires et infrastructures urbaines p. 23
- ▶ Industrie p. 24-25
- ▶ Data centers p. 26
- ▶ Bâtiment / Tertiaire p. 27
- ▶ Environnement p. 28-29
- ▶ Juridique / Formation p. 30
- ▶ Attractivité p. 31
- ▶ Information et Communication p. 32-35

ÉDITO

**Jean
de Vauxclairs**
Président du SERCE



L'année écoulée a été rythmée par une activité soutenue en affaires publiques, articulée autour de deux axes majeurs : accélérer l'électrification des usages et faciliter la décarbonation dans l'industrie, les transports, le tertiaire. Une stratégie qui s'inscrit dans les ambitions de la nouvelle Programmation Pluriannuelle de l'Énergie (PPE3), qui fixe un objectif de 34 % d'électricité dans la consommation finale d'énergie d'ici 2030. Un défi considérable qui revient à augmenter la consommation d'électricité de 15 TWh / an pendant 5 ans.

Notre engagement au sein des groupes de travail Industrie, Bâtiments, Transports et Numérique du plan d'électrification a porté ses fruits. Plusieurs propositions portées par le SERCE ont été intégrées aux 22 mesures du Plan National d'Électrification des usages : fiches CEE pour les technologies industrielles matures, accélération des raccordements pour les grappes de projets territoriaux, contrats d'électricité à prix fixe pour les PME et ETI.

Sur le plan partenarial, notre adhésion à l'UFE et notre implication dans la FIERE et l'AIIRF nous ancrent dans une dynamique collective, mettant en lumière les retombées économiques et territoriales de l'électrification dans l'industrie, le tertiaire et les infrastructures, tout en renforçant le poids de la profession dans le débat public. Localement, le mandat de 7 ans des maires offre un cadre stable pour concrétiser et accélérer les projets sur le terrain, et nos entreprises sont prêtes à les accompagner.

Pour réussir la 2^e électrification de la France, la profession mise sur 15 000 recrutements par an, d'ici à 5 ans. Pour attirer les talents, le SERCE agit : étude sur la perception des métiers, campagnes digitales, e-forum de rencontres jeunes/entreprises. En 2026, une identité visuelle propre à la profession, un site dédié aux métiers, une édition renouvelée du forum marqueront une nouvelle étape, avec une présence accrue sur les réseaux sociaux.

Pour amplifier notre impact, nous avons lancé le magazine *Impulsion*, repensé notre stratégie de relations presse et multiplié les prises de parole. Nous avons également renforcé nos instances de gouvernance : représentativité des délégations régionales sur les 3 marchés clés (industrie, tertiaire, infrastructures-réseaux), revue des feuilles de route des commissions par le Bureau et Conseil d'administration, équipe d'ingénieurs Conseil Prévention Sécurité étoffée, et nouveaux outils d'accompagnement (Livre blanc IRVE, Guide travaux en hauteur caténaire, newsletter mensuelle, webinaires).

En 2026, nous enrichissons nos indicateurs statistiques et dispositifs de remontées d'information (retours d'expérience, Observatoire CEE, sondages et études ad'hoc) pour toujours gagner en impact dans la promotion et la défense de la profession.

L'électrification est un levier pour la croissance, la souveraineté énergétique et la décarbonation de l'économie. À l'approche des échéances sénatoriales et présidentielle, la réussite du Plan National d'Électrification exige visibilité, impulsion et cohérence des signaux économiques. C'est le cap que je vous propose de retenir pour l'année à venir.

Une organisation au service de la profession

Une gouvernance **engagée**

1 Bureau
(9 membres)

1 Conseil d'administration
(Bureau + 11 membres élus pour 3 ans)

12 délégations régionales

38 délégués et
conseillers régionaux

12 réunions régionales
par an

17 commissions

217 experts dans
leurs domaines

3 grandes thématiques

- › Réseaux & Infrastructures (7 commissions)
- › Bâtiment, Industrie, Mobilité (4 commissions)
- › Fonctions transverses (Prévention & Sécurité, Environnement, RH, Formation, Juridique, Qualification) (6 commissions)

Une équipe
permanente,
au service de
la profession



12 collaborateurs,
au service des entreprises

POUR EN
SAVOIR PLUS

Gouvernance et organisation



Commissions



Filière électrique : quels enjeux pour demain ? Quelle place pour le SERCE ?

Les entreprises du SERCE tiennent une place centrale dans l'électrification et la réindustrialisation de la France. Quatre acteurs de la filière électrique, partenaires du SERCE, rappellent les enjeux à relever dans les années à venir.



Christian Buchel

Président de l'Union française de l'électricité (UFE)

L'enjeu selon moi est que la France retrouve la fierté de son électricité. Nous l'avons connue à travers l'histoire – via notamment les grands programmes autour de l'hydraulique, de l'électrification rurale, du nucléaire –, puis elle s'est perdue. Il faut mesurer la force stratégique qui est la nôtre. Nous avons une électricité quasiment 100 % décarbonée et pour autant l'électricité ne représente que 27 % de notre consommation finale d'énergie. Il faut la placer au cœur de nos usages. En faire un levier stratégique et géopolitique majeur. Pour notre souveraineté, notre climat et notre compétitivité, l'électricité est la clé. Producteurs, acteurs des réseaux, fournisseurs, ETI ou leaders mondiaux, notre territoire dispose de toute l'industrie nécessaire. Profitons de cette expertise !



Benoît Coquart

Président de la Fédération des industries électriques, électroniques et de communication (FIEEC)

Nous produisons beaucoup d'électricité en France et l'exportons, mais le mieux serait de développer sur notre territoire les usages de l'électrification et d'améliorer l'efficacité énergétique. C'est le sens du plan d'électrification du gouvernement, auquel la FIEEC participe. Il faut mettre en place davantage de bornes de recharge de véhicules électriques, de pompes à chaleur pour le logement, de presses électriques dans l'industrie. Il est aussi indispensable de travailler sur la fiscalité, en la revoyant à la baisse pour l'électricité, à la hausse pour le gaz. Réorientons tous les dispositifs – le DPE, les CEE, Ma Prime Rénov' – pour favoriser l'électricité et le pilotage. Nous avons la chance d'avoir un riche écosystème autour de l'électrification. Les plus grands fabricants sont français, les distributeurs aussi, sans compter les installateurs et des structures comme EDF et Enedis. L'électrification entraîne et entraînera beaucoup de retombées économiques positives, bénéficiera aux entreprises françaises et poussera notre souveraineté industrielle.



Christian Surget

Président de la **Fédération régionale des travaux publics (F RTP)** de Nouvelle-Aquitaine et du Conseil des Régions de la Fédération nationale des travaux publics (FNTP)

L'un des enjeux capitaux sur lequel notre Fédération travaille, avec les syndicats de spécialité, dont le SERCE, est le recrutement et la formation, notamment vers les jeunes que nous devons attirer vers nos métiers. Ils sont peu ou mal connus, et souffrent parfois d'une image déformée. C'est pourquoi nous avons organisé l'an passé à Bordeaux notre 1^{er} forum régional des métiers des Travaux Publics qui a réuni 1500 jeunes (collégiens, lycéens) et 150 enseignants autour de 5 pôles (eau, mobilités, énergies, métiers spéciaux et QVT). Ces pôles étaient animés par des personnels de nos entreprises, femmes et hommes de toutes fonctions, qui expliquaient concrètement leurs parcours et ce qu'elles et ils réalisent au quotidien. Il faut montrer que nos entreprises sont modernes, développent des procédés innovants, et offrent de réelles perspectives de carrière. Et mettre l'accent sur la mixité.



Jean-Luc Dupont

Président de la **Fédération nationale des collectivités concédantes et régies (FNCCR)**

Quand RTE évoque 100 milliards d'investissements et Enedis 96 milliards d'investissements sur les réseaux d'électricité d'ici 2040, nos adhérents, se situant davantage en zone rurale, estiment pour leur part à environ 30 milliards les investissements à consentir par les collectivités. Ces montants vont nécessiter de pérenniser les sources de financements pour accompagner cette transition, décongestionner les réseaux, saturés à certains endroits, et permettre ce grand plan d'électrification des usages. Notre Fédération, qui travaille avec les entreprises du SERCE dans de nombreux domaines, est confiante, mais reste vigilante à ce que le gouvernement maintienne les dispositifs et les organisations qui ont fait la preuve de leur efficacité, tant du point de vue des compétences des collectivités que des financements qui y sont adossés, pour poursuivre ce travail collectif. Cette ambition se concrétisera grâce à un partenariat fort avec les gestionnaires de réseaux et les entreprises pour maintenir et développer ce service public essentiel qu'est l'électricité.

2025, l'année de la consolidation des alliances

Le SERCE est membre de la FIERE et de l'AIIRF. La FIERE a été créée pour structurer et développer la filière des réseaux électriques en France, l'AIIRF pour renforcer la filière des réseaux ferroviaires. Entretien croisé avec les représentants des deux associations.



Hervé Champenois

Directeur technique d'Enedis, co-fondateur de la Filière industrielle des entreprises des réseaux électriques (FIERE)

Pourquoi avoir créé la FIERE / l'AIIRF il y a un an ? Quel bilan en retirez-vous ?

H.C. Le domaine des réseaux avait besoin d'une vision en propre sur son activité. La création de la FIERE nous permet d'être visibles pour faire part de nos besoins, de nos enjeux (croissance des investissements, sécurité...). Nous travaillons aussi en lien avec l'Éducation nationale sur toute la démarche de coloration « réseau électrique » des formations.

K.G. L'idée de l'AIIRF est née en 2023 d'après un constat partagé par les différents acteurs. Si chaque entreprise est dans son coin, on ne progresse pas. L'ambition est de travailler en commun les enjeux de la filière ferroviaire. Nous avons constitué sept groupes de travail (sécurité,



Kian Gavage

Président de l'Alliance de l'industrie et de l'ingénierie des réseaux ferroviaires (AIIRF)

“ Le SERCE dispose d'une indéniable force de frappe en termes de représentation et de défense des entreprises et de leurs intérêts et apporte une véritable expertise. ”

attractivité, compétences, trajectoire, performance et efficacité, transition écologique) et visons 24 livrables. L'AIIRF n'est pas un *think tank*,

nous cherchons à être pragmatiques et fonctionnons dans une démarche partenariale et de manière égalitaire entre membres. Nous avons structuré une gouvernance et au-delà des six fondateurs (dont le SERCE), 51 membres nous ont rejoints, représentant en tout 130 000 emplois.

Quelles sont les attentes de la FIERE concernant le PDR et la PPE 3 ?

H.C. Le Plan de Développement des Réseaux (PDR) doit être cohérent et venir en soutien à la politique d'investissement pour permettre d'expliquer au mieux à nos parties prenantes ce que l'on fait au quotidien. Concernant la Programmation Pluriannuelle de l'Énergie (PPE 3), l'enjeu est celui de la visibilité et de la constance, qui permettront aux entreprises du SERCE de s'organiser pour atteindre les objectifs.

Quelles sont les attentes de l'AIIRF concernant le projet de loi-cadre Transport ?

K.G. Les membres de l'Alliance ont participé à nourrir les discussions de ce projet de loi, qui est capital. Sans trajectoire, sans vision financière, on ne sait pas préparer l'écosystème à franchir une marche importante. Le réseau ferroviaire doit être régénéré et modernisé. L'État va investir 1,5 milliard d'euros de plus par an pour cela. Il faut donc que tout l'appareil industriel se prépare, d'où l'importance de la trajectoire, de la visibilité. C'est sans doute l'un de nos livrables le plus structurant.

D'ici un an, qu'espérez-vous pouvoir annoncer ?

H.C. En lien avec le plan d'électrification des usages, nous aimerions pouvoir dire que la France est au rendez-vous, que les réseaux sont en train de s'adapter et permettent de passer un cap dans l'équipement en pompes à chaleur, l'électrification de la mobilité lourde et des usages industriels...

K.G. Nous espérons livrer du concret utilisable, notamment les livrables sur la trajectoire et la sécurité. Pour ce dernier, nous devons, sur chaque maillon de la filière, avoir les mêmes objectifs. À savoir zéro accident mortel dans nos entreprises, une baisse de la fréquence des accidents du travail de 25%, et aucun accident de gravité 5 ou 6.

“ Le SERCE apporte son expertise métier et terrain, ainsi que son expérience. Il est incontournable. ”

Quel rôle joue le SERCE au sein de la FIERE / l'AIIRF ?

H.C. Le SERCE fédère des entreprises de toutes tailles. Au sein de la FIERE, il est un relais essentiel des problématiques des adhérents. Il dispose d'une indéniable force de frappe en termes de représentation et de défense des entreprises et de leurs intérêts, et apporte une véritable expertise.

K.G. Le SERCE apporte son expertise métier et terrain, ainsi que son expérience. Il est incontournable.

➤ Chiffres clés

ACTIVITÉ FERROVIAIRE (CATÉNAIRES, SIGNALISATION ET POSTES)

PART CA 2025
ENTREPRISES
SERCE :

6,5 %
(1,65 Md €)

PRÉVISION
D'INVESTISSEMENTS
SNCF RÉSEAU
(toutes activités confondues) :

4,5 Mds€/an

à partir de 2028,
sous réserve des montants du Contrat
de performance SNCF Réseau / État
et des autorisations annuelles
d'engagements

ACTIVITÉ « LIGNES, RÉSEAUX ÉLECTRIQUES ET POSTES »

PART CA 2026
ENTREPRISES SERCE :

14,8 %
(3,75 Mds€)

PRÉVISION
INVESTISSEMENTS
(RTE + ENEDIS)

196 Mds€
entre 2022 et 2040

Que se passe-t-il dans nos territoires ?

Le SERCE est représenté sur l'ensemble du territoire par ses délégués et conseillers régionaux. Tour d'horizon des enjeux à relever par quatre d'entre eux.



Olivier Lerouge

Délégué régional **Auvergne-Rhône-Alpes** (SPIE CityNetworks)



Jean-François Page

Délégué régional **Occitanie** (VINCI Energies)



Yannick Bunel

Délégué régional **Bretagne** (Eiffage Énergie Systèmes)



Dominique Cunat

Délégué régional **Pays de la Loire** (Equans)

En termes d'activité, quelles sont les dynamiques en cours dans votre région ?

O.L. En région Auvergne-Rhône-Alpes, les chantiers des bus à haut niveau de service et de tram à Clermont-Ferrand, Lyon et Annemasse, ainsi que les Voies lyonnaises (pistes cyclables) à Lyon font partie des projets notables de mobilité douce et durable. Nous notons aussi divers contrats et/ou marchés de performance énergétique dans la banlieue lyonnaise, à Montélimar et à Valence, même s'il y en a moins qu'il y a encore quelques années. Les économies d'énergie, associées au financement des travaux, restent un sujet de réflexion important pour les communes.

J-F.P. Notre région Occitanie est très engagée dans la transition énergétique, avec notamment l'Agence régionale énergie climat (Arec), très motrice dans différents domaines. Beaucoup d'initiatives locales ont été diffusées. On peut citer les ombrières photovoltaïques sur l'ensemble des lycées pour de l'autoconsommation, ou encore l'hydrogène, la géothermie (avec une interconnexion entre logements et monde industriel), la mobilité douce dans la métropole toulousaine (axe de métro supplémentaire...).

Y.B. De gros chantiers d'infrastructures sont en cours en Bretagne. Les plans d'investissement sont démultipliés après la tempête Ciaran (fin 2023). Par ailleurs, nous préparons les réseaux et l'infrastructure à la décarbonation et au développement des énergies électriques. L'ambition de la région Bretagne est de produire 100 % d'électricité à partir d'énergies renouvelables, ce qui sera réalisable avec les parcs éoliens offshore, le photovoltaïque, les smart grids... Le tram de Brest se termine. Quant à Rennes, un projet de bus à haut niveau de service va permettre le maillage avec le métro. 66 000 véhicules hybrides circulent aujourd'hui en Bretagne, il faut donc continuer à développer les infrastructures de recharge. Dans le tertiaire, il y a un important programme de bâtiments neufs au CHU de Rennes et des travaux enclenchés dans les autres hôpitaux de la région. L'industrie agroalimentaire est quant à elle un peu en difficulté, elle va devoir investir, car elle est peu robotisée par rapport à ses concurrents italiens qui ont avancé sur le sujet.

D.C. À Nantes, c'est le nouveau CHU qui tire la dynamique, avec tout le quartier de la santé qui l'entoure, la construction d'une nouvelle faculté de santé et divers laboratoires. Le CHU d'Angers termine aussi son

schéma directeur. Côté industriels, à Saint-Nazaire, de nombreux paquebots, ainsi que le porte-avions France libre, sont en carnet de commande et permettent de se projeter. Gros sujet aussi : l'électrification des navires à quai, comme l'impose d'ici à 2030 la réglementation européenne. Par ailleurs, les grands industriels du territoire travaillent à leur décarbonation, notamment via le changement de leurs systèmes de chauffage. À Saint-Nazaire, Airbus devrait ainsi se raccorder au réseau de chaleur urbain en construction.

Comment les entreprises du SERCE contribuent-elles à la concrétisation de cette dynamique ?

O.L. L'intérêt réside dans le fait que nos entreprises peuvent répondre à divers besoins : depuis les études jusqu'à l'exploitation avec des solutions clés en main et financées si besoin. Nous essayons de faire beaucoup de pédagogie auprès des communes, en leur expliquant l'intérêt d'une telle démarche et les économies associées.

J-F.P. Nous accompagnons les maîtres d'œuvre publics et privés dans le déploiement et la modernisation des réseaux ainsi que l'électrification des usages, car il faut que les réseaux puissent l'absorber. Nous sommes aussi présents sur les projets d'éolien en mer, de rénovation énergétique des bâtiments, de mobilité électrique via la mise en place de bornes, ou encore d'intelligence via le pilotage. Sur le photovoltaïque, avec les modifications de l'arrêté S21, les projets vont s'orienter vers de l'autoconsommation, et vont avoir besoin d'être accompagnés par nos entreprises.

Y.B. Nos entreprises ont les compétences et les expertises. Ce qui

compte désormais, c'est la temporalité. Ce n'est pas simple, car certains projets se décalent (problématiques de financements, de formations...). Nous avons besoin de créer des filières dédiées. Un électricien qui doit intervenir sur des travaux aériens a besoin de trois ou quatre ans pour se former, il faut anticiper ! Nous travaillons en ce sens avec les CFA et les écoles pour mettre en œuvre des modules complémentaires ou dédiés.

“ Nos entreprises peuvent répondre à divers besoins : depuis les études jusqu'à l'exploitation, avec des solutions clés en main et financées. ”

D.C. Sur le futur CHU de Nantes, les entreprises du SERCE opèrent en génie climatique (chauffage, ventilation, climatisation, plomberie...) pour le confort des usagers, mais aussi sur tous les éléments liés au process (environnement contrôlé des salles d'opération). Il y a aussi du génie électrique, ainsi que tous les aménagements alentour (lignes de bus et tram, déploiement de voiries, signalisation, centres techniques d'exploitation).

Quels freins faut-il lever pour accélérer la décarbonation et l'électrification des usages dans les différents secteurs d'activité du SERCE ?

O.L. Les difficultés principales sont liées à l'instabilité réglementaire et politique, ainsi qu'au financement des projets. Par exemple, une commune ayant d'importants projets Smartcity a décidé d'annuler les travaux pour des raisons techniques mais aussi financières par manque de budgets, projets pourtant réalisables

quelques années auparavant. De la même façon, nous constatons une stagnation des constructions d'infrastructures de recharge de véhicules électriques.

J-F.P. Dans le monde industriel, sur la décarbonation, les freins sont techniques et financiers. Dans certains domaines, les freins sont aussi réglementaires. Dans certains secteurs, la réglementation s'écrit au

fur et à mesure... On note aussi en général une lenteur administrative et un frein organisationnel, d'où le fait de colorer les formations des lycées avec des classes spécifiques pour préparer l'avenir.

Y.B. Les principaux freins sont ceux liés au financement. L'État a très peu de budget, les collectivités un peu plus, mais ce sont des questions d'aiguillage. Quelles sont les priorités ? Dans le privé, il y a actuellement un gros manque de visibilité.

D.C. Les industriels choisissent entre investir dans leurs outils de production ou décarboner en fonction des contraintes réglementaires. Si la réglementation oscille trop, ce peut être un frein aux investissements de décarbonation et d'électrification. Côté collectivités, sur le prisme bâtimentaire, tout dépendra des priorités / choix que feront les nouvelles municipalités.

Chiffres clés

Avec un chiffre d'affaires de **25,35 milliards d'euros** en France et de 45,7 milliards à l'international, avec **140 000 salariés** en 2025 et des prévisions de recrutement de 15 000 personnes chaque année d'ici à 5 ans, les entreprises du génie électrique et climatique s'inscrivent parmi les cinq **secteurs d'activité les plus importants** en France.

Les prochaines années seront décisives pour ces entreprises, qui devront relever trois défis majeurs :

- stimuler la **croissance économique** en accompagnant l'électrification des usages, ainsi que la modernisation, l'adaptation, et le renforcement des réseaux et infrastructures énergétiques et numériques.
- parvenir à l'excellence en matière de **prévention santé et sécurité** avec un objectif : zéro accident grave ou mortel.
- renforcer l'**attractivité des métiers** pour répondre aux enjeux de recrutement et de formation, dans tous leurs secteurs d'activité.

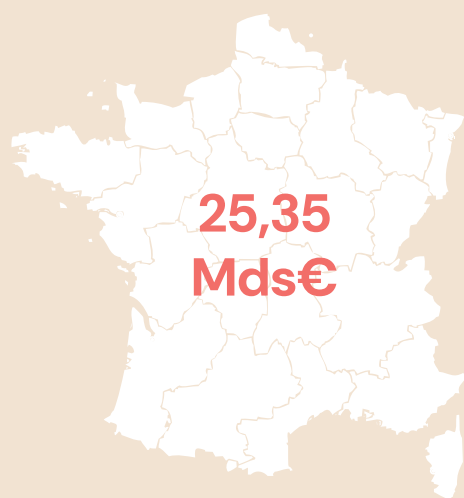
Présentation des principaux indicateurs économiques, sociaux et de prévention-sécurité des entreprises du SERCE.

+ 4,4% en 2025 : l'activité traduit le dynamisme des entreprises de génie électrique et climatique

L'activité des entreprises représentées par le SERCE a poursuivi sa croissance en 2025 (+ 4,4 %), dans la continuité des deux dernières années (+ 9% en 2023, + 3,5% en 2024). Cette dynamique traduit la mise en œuvre opérationnelle des solutions déployées pour répondre aux besoins des maîtres d'ouvrage, publics et privés, et grands donneurs d'ordre qui s'appuient sur le savoir-faire et les expertises clés des entreprises : optimisation énergétique (bâtiments, industrie), modernisation des infrastructures électriques et numériques (dont data centers), renouvellement du parc nucléaire, déploiement des énergies renouvelables et de la mobilité électrique.

La reconnaissance du savoir-faire des entreprises porte la profession dans le peloton de tête des acteurs de l'électrification des usages et de la décarbonation, véritables piliers de la souveraineté et de la réindustrialisation de la France.

Chiffre d'affaires 2025



CA réalisé hors de France

45,7 Mds€

Les entreprises du SERCE

140 000 salariés

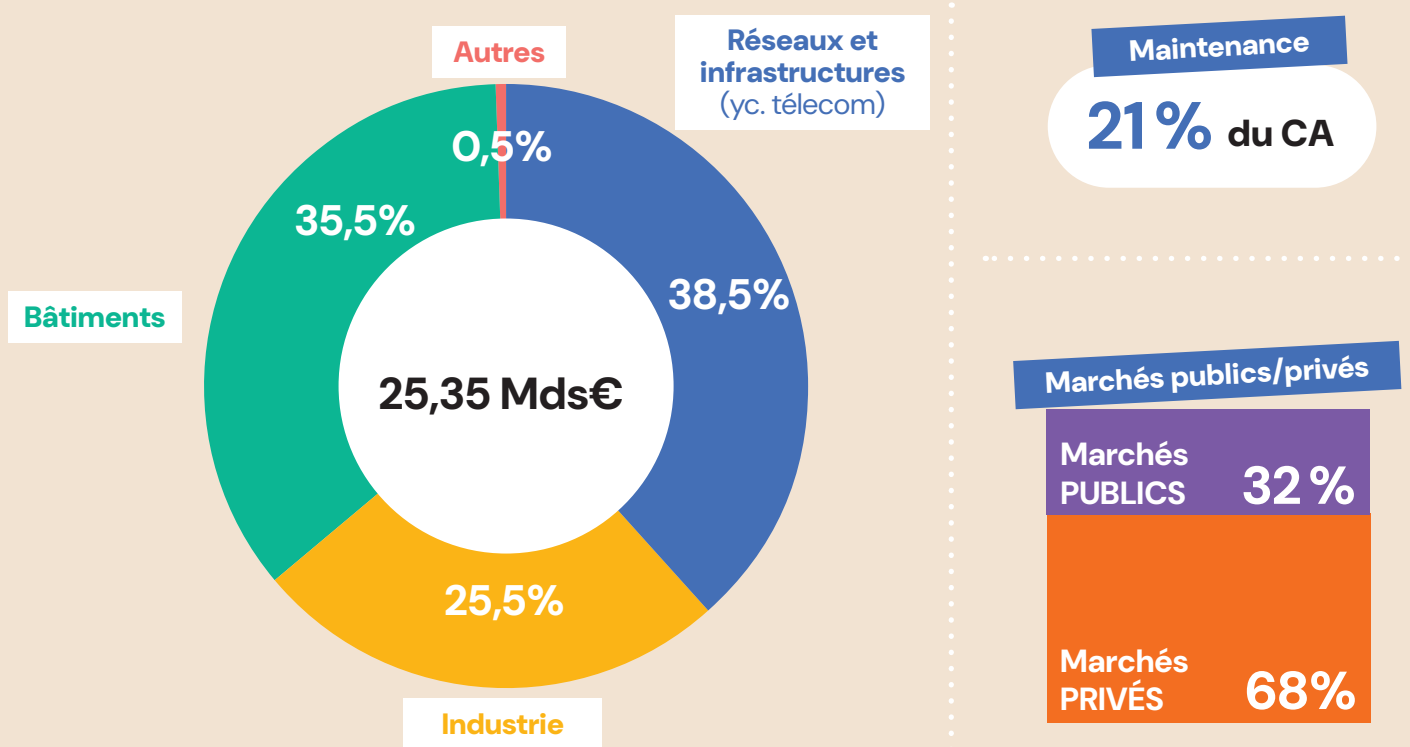
12 000 salariés recrutés chaque année d'ici 5 ans au minimum

3 000 apprentis recrutés d'ici 5 ans

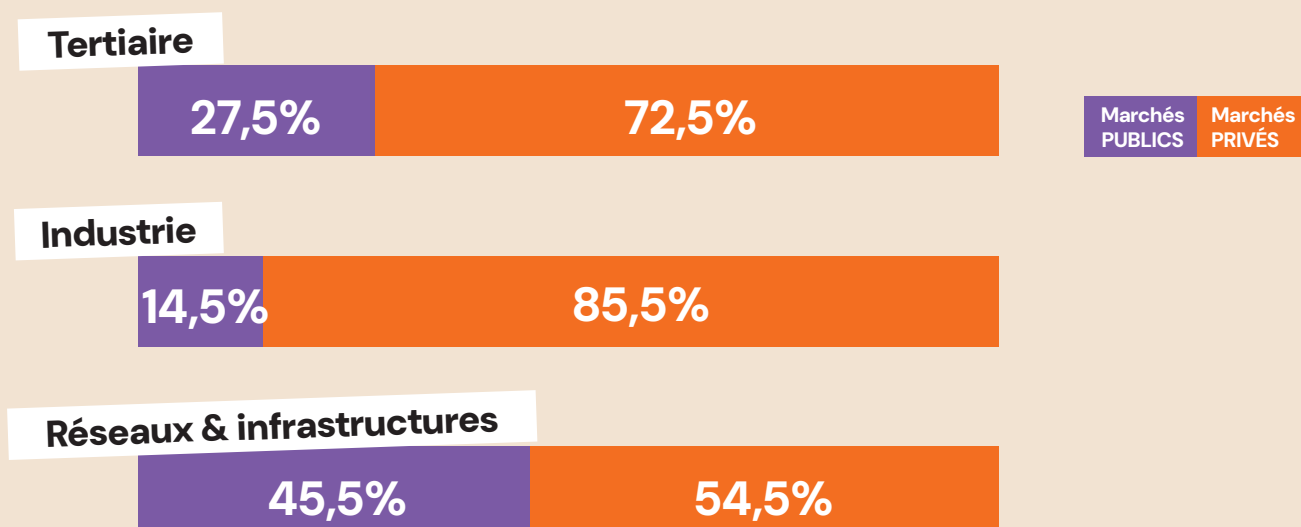
4 000 sites en France

PME, ETI, Grands groupes
leaders européens, voire mondiaux

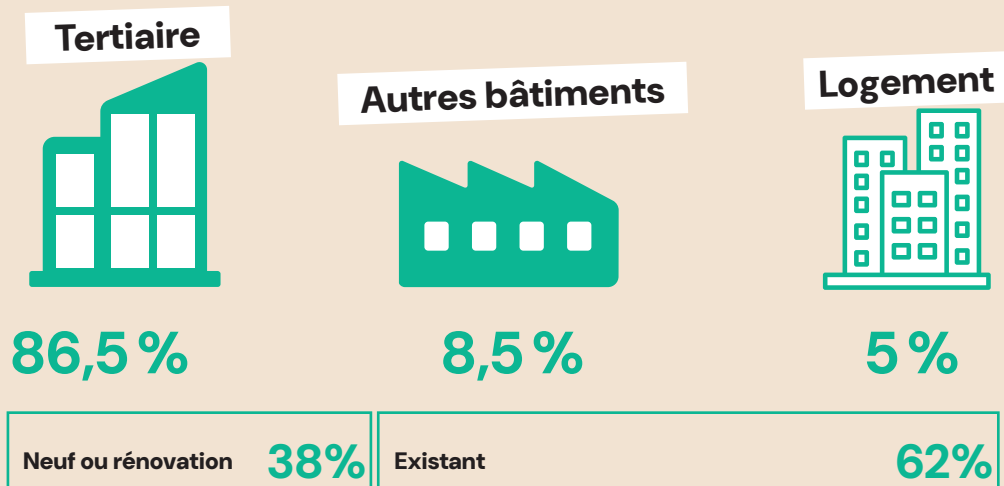
Chiffre d'affaires en France selon les marchés



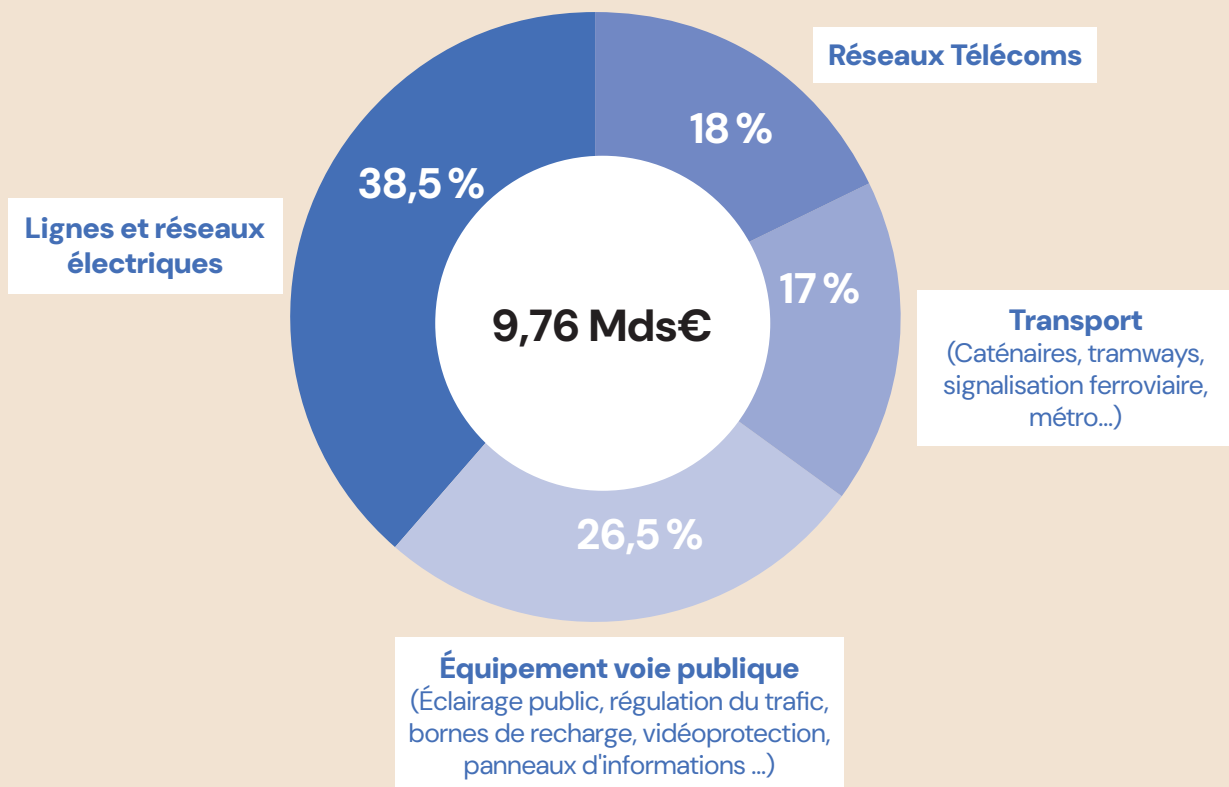
Chiffre d'affaires selon les types de marchés/secteurs



Chiffre d'affaires dans le bâtiment



Chiffre d'affaires Réseaux & Infrastructures

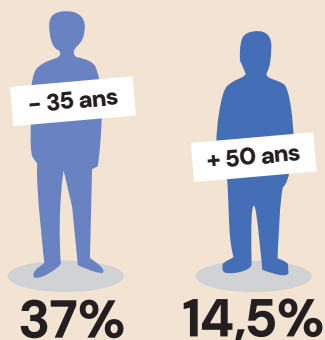


Un secteur dynamique pour l'emploi et la formation

Le secteur des entreprises de la transition énergétique et numérique continue de recruter et poursuit ses efforts de formation pour ses salariés. **Notons que 91,5% des salariés du secteur sont en CDI**, ce qui est bien au-dessus de la moyenne nationale qui s'élève à 72,9%. Avec près de 80% des salariés formés en 2025, le secteur investit durablement pour renforcer les équipes. La profession bénéficie de nombreux atouts à valoriser, en termes d'accompagnement et de formation, pour attirer notamment davantage les jeunes de 15-20 ans. Les parcours professionnels des collaborateurs s'inscrivent en effet dans une solide tradition de partage des savoirs et des compétences, fondée sur 3 piliers essentiels : le tutorat, le compagnonnage et la formation continue.

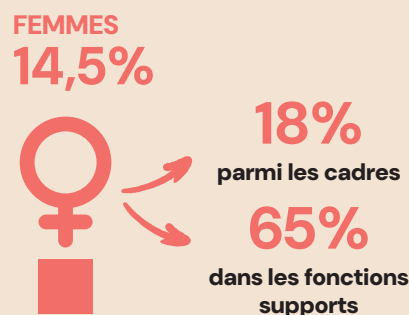
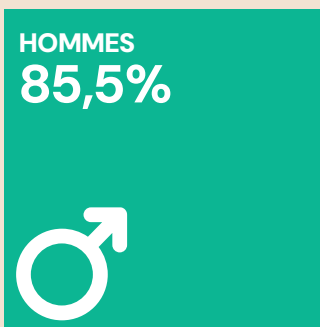
Âge moyen des salariés

40,5 ans

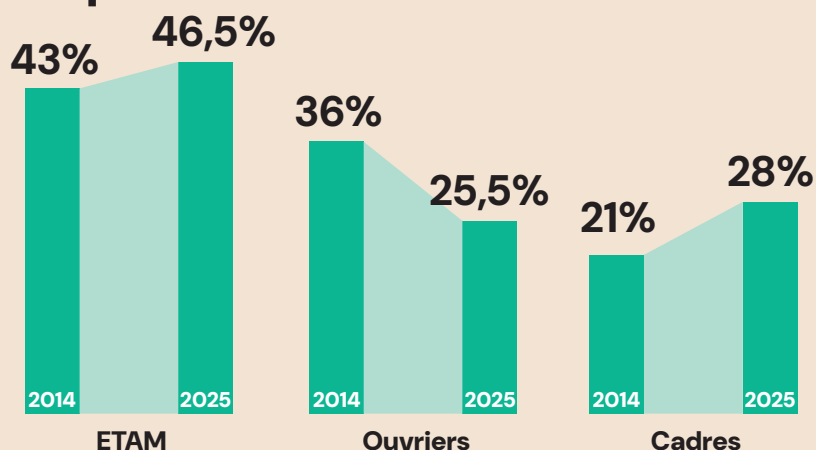


140 000 hommes et femmes

travaillent dans les entreprises de la transition énergétique et numérique

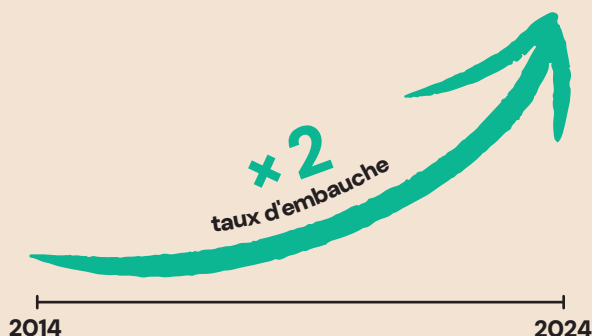


Répartition des salariés

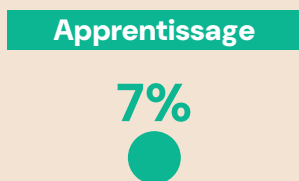
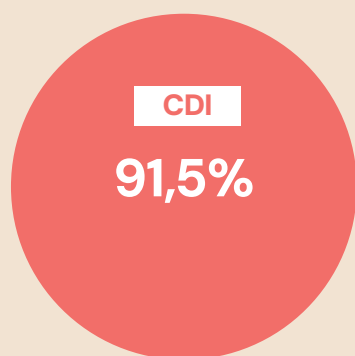


// Si la part des **ETAM** reste relativement stable sur une décennie à **46,5%** des effectifs (vs 43% fin 2014), celle des **ouvriers** s'est érodée de plus de dix points, passant de 36% en 2014 à **25,5%** au 1^{er} janvier 2025. La proportion de **cadres** s'est donc renforcée sur cet intervalle pour s'établir à **28%** au 1^{er} janvier 2025, versus 21% en 2014. //

Taux d'embauche



Nature des contrats



×2 depuis 2014

Pour comparaison, au niveau national, le taux d'apprentissage s'élève en moyenne à 50 % (source INSEE)



Contrat de chantier (< 0,5%)
CDD hors intérim (1%)
Contrats de professionnalisation (0,5%).

Formation des salariés



79,5%

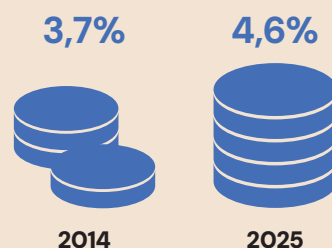
des salariés des entreprises du SERCE ont suivi une formation à fin 2024

Ces chiffres élevés s'expliquent par les obligations légales de formation (prévention des risques, renouvellement d'habilitations électriques), et l'accompagnement de la montée en compétences des équipes, pour répondre à l'évolution des marchés et des technologies.

Pour comparaison, au niveau national, le taux de formation des salariés des autres secteurs d'activité s'élève à 50 % (donnée INSEE)



Formation. Part de la masse salariale investie par les entreprises du SERCE



Comparativement, au niveau national cet effort se situe à 3,7% de la masse salariale (source INSEE)

Données issues du Bilan social XERFI Specific/SERCE au 1^{er}/01/2025

ENQUÊTE

LES JEUNES ET LES MÉTIERS TECHNIQUES : DE L'IMAGE PERÇUE À LA RÉALITÉ VÉCUE¹

La formation continue

- Les 15-20 ans sont 72% à juger la formation continue attractive, et 64% à estimer qu'un bon métier est celui où l'on apprend toute sa vie.
- Une meilleure valorisation des parcours d'intégration et un accompagnement tout

au long de la vie professionnelle devraient rassurer les 31% des jeunes interrogés qui de prime abord n'envisagent pas de s'orienter vers ces métiers, estimant ne pas avoir les compétences requises.

¹. Étude menée en juin 2025 par l'agence NéNo et Ipsos bva pour le SERCE, auprès d'un échantillon représentatif des 15-26 ans.

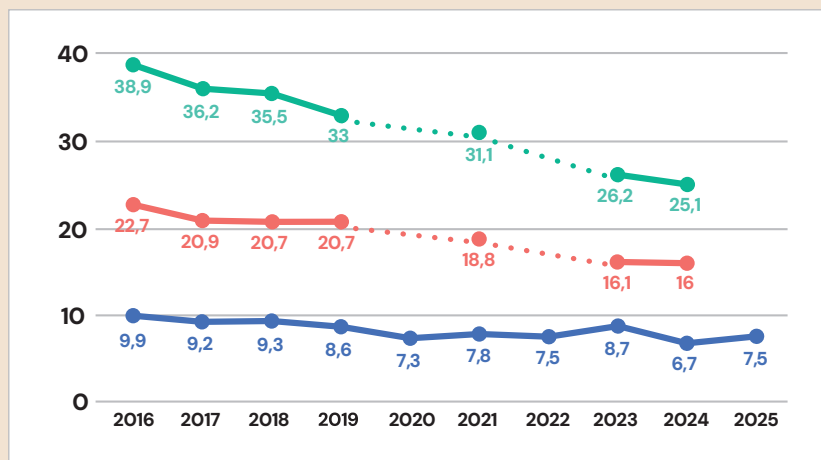
Les chiffres clés 2025 de la prévention Sécurité

Derrière chaque indicateur, chaque mesure, chaque procédure, chaque décision, il y a des femmes et des hommes qui doivent rentrer chez eux en bonne santé, chaque soir. C'est cette évidence qui guide l'action des entreprises adhérentes du SERCE en matière de prévention et de santé-sécurité au travail. Préserver la vie, c'est l'affaire de tous, à chaque instant, et c'est l'engagement que le SERCE porte avec ses adhérents depuis plus de 60 ans. Cette conviction se construit jour après jour, par la formation, la vigilance et une culture de prévention partagée.

Les résultats de la profession

Dernier recueil établi sur la base de 177,1 millions d'heures réalisées en 2025 par les salariés permanents (2024 : 209,7 millions d'heures)

Taux de fréquence 2016-2025

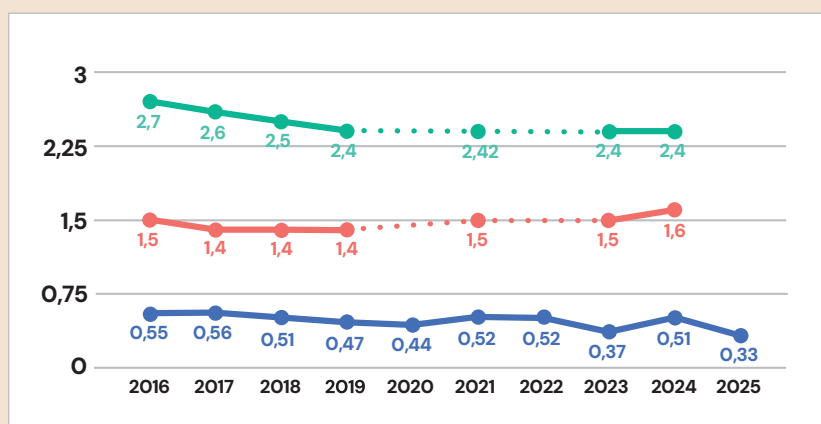


Le taux de fréquence des salariés permanents des entreprises adhérent au SERCE, qui ne comptabilise que les accidents avec arrêt, s'est dégradé en 2025, pour s'établir à 7,5

— SERCE
— Moyenne nationale*
— BTP*

*Statistiques CNAM 2025 « Moyenne nationale » et « BTP ». Données indisponibles en 2020 et 2022

Taux de gravité 2016-2025



Sur une année glissante, le **taux de gravité** des entreprises du SERCE se situe à 0,33

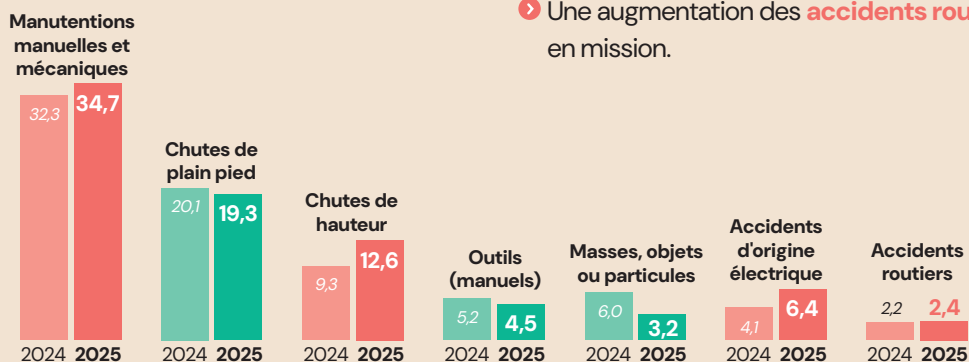
L'accidentologie en 2025

Répartition en % des principaux taux d'accidents par catégories de risques (accidents avec arrêts)

L'analyse statistique indique :

- Une légère baisse des **chutes de plain pied** ;
- Une diminution des accidents liés à l'utilisation d'**outils mécaniques ou individuels à main** ;
- Une baisse des accidents dus aux **masses et particules en mouvement**.

- Le taux élevé, et en hausse, des accidents liés aux **manutentions manuelles et mécaniques** ;
- Une remontée significative des **chutes de hauteur** ;
- Une hausse des **accidents d'origine électrique** ;
- Une augmentation des **accidents routiers** en mission.



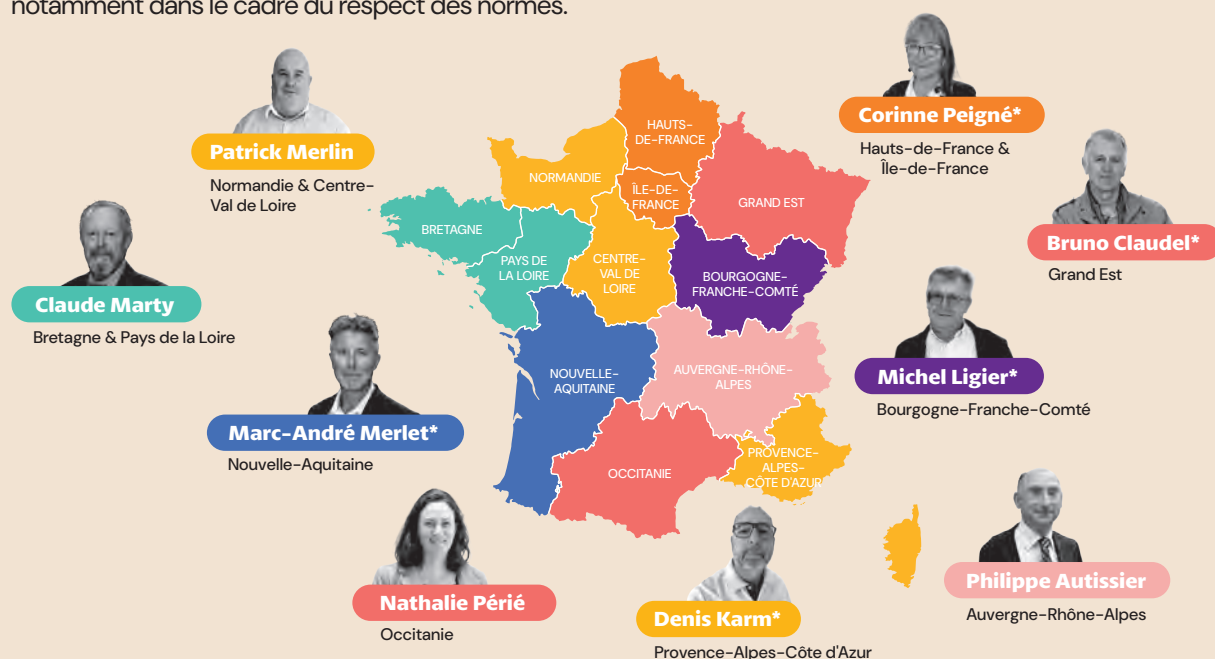
Sur le terrain, une équipe d'ingénieurs conseils renforcée, au service des entreprises

Les ingénieurs-conseils du SERCE accompagnent les entreprises adhérentes en mettant à profit leur expertise en santé sécurité.

Leur mission consiste à les conseiller sur tous les sujets liés à la prévention des risques professionnels, en partageant leurs connaissances, les bonnes pratiques, notamment dans le cadre du respect des normes.

– **208 vacations réalisées en 2025**, soit 83,2 % de l'objectif annuel fixé. **Un tiers des visites** concerne des visites de chantiers.

– Au printemps 2026, l'équipe d'Ingénieurs Conseils s'est enrichie de **5 nouveaux ingénieurs conseils*** (cf. carte ci-dessous).



Enjeux sectoriels et outils trans- versaux

Présentes sur tout le territoire, les entreprises adhérant au SERCE interviennent sur **3 grands marchés** (Réseaux et infrastructures énergétiques et numériques, Industrie, Bâtiments / Tertiaire) et auprès de nombreux clients : État, collectivités locales et territoriales, syndicats d'énergie, grands donneurs d'ordres, foncières et gestionnaires immobiliers, industriels...

Le niveau de technicité et la complexification des marchés justifient de renforcer les dispositifs d'accompagnement des entreprises, notamment dans les domaines juridiques, sociaux, ou de formation, à travers une panoplie d'outils conçus à leur attention (guides, webinaires...).

Éclairage sur les enjeux présents et à venir avec des acteurs engagés.

Réseaux et infrastructures : travailler ensemble



Dominique Néel

Vice-président du **SERCE**
(Equans France)



Hervé Champenois

Directeur technique d'**Enedis**

Quels ont été les faits marquants dans le domaine des réseaux électriques en 2025 ?

D.N. L'activité est restée soutenue en termes de raccordements, d'enfouissement de réseaux, de créations et rénovations de postes électriques. Les conditions climatiques ont été compliquées (tempêtes, chaleur, inondations) et ont engendré des impacts importants sur le réseau. Nous avons assisté à une prise de conscience politique et globale sur le fait que les réseaux doivent être en adéquation avec les besoins pour être résilients.

H.C. Les grosses tempêtes ont en effet permis de constater que les entreprises se sont mobilisées vite et bien. Nous avons par ailleurs atteint des niveaux record en matière d'investissements pour raccorder les clients et renforcer les réseaux (5,6 milliards d'euros). Nous notons aussi une réelle prise de conscience de la part des pouvoirs publics et des parties prenantes quant à la place des réseaux dans le développement de la consommation d'électricité et des énergies renouvelables. Enfin, 2025 est l'année de la création de la Filière industrielle des entreprises des réseaux électriques, la FIERE (*Lire article p.8, ndlr*).

Quels sont les principaux résultats obtenus dans le cadre de la relation de travail entre Enedis et les entreprises du SERCE ?

D.N. Le dialogue construit depuis quelques années est permanent, sincère et efficace. Il permet d'organiser et mobiliser les ressources nécessaires (sur une tempête par exemple) au bon endroit, au bon moment. Les questions de santé et de sécurité de nos agents sont primordiales. Tout un travail est mené – via un comité de liaison dans lequel je siège, ainsi qu'Hervé Champenois – pour réduire les risques.

H.C. En 2025, nous avons encore progressé dans la relation mutuelle de confiance avec les entreprises du SERCE. Nous essayons de leur donner la meilleure visibilité possible en termes d'activités avec des marchés sur le temps long, pour qu'elles aient davantage de marges de manœuvre pour s'organiser et travailler. Par ailleurs, le travail autour de la prévention sécurité fait aussi partie de nos attentions fortes.

Quelle(s) priorité(s) Enedis et les entreprises du SERCE portent-elles ensemble pour accompagner le développement des réseaux et infrastructures électriques nécessaires à la réussite de la transition énergétique ?

D.N. Nous travaillons ensemble sur les Écoles des réseaux pour la transition énergétique, pour former les monteurs de demain qui sont une des ressources nécessaires pour faire progresser l'électrification des usages partout en France. Côté ressources humaines et matérielles, il est capital de s'entendre sur l'anticipation, la prévision et la planification des travaux et leur typologie. Il va donc falloir regarder de près le rythme des investissements promis par l'État, les domaines d'activités et les localisations. Les entreprises du SERCE sont une ressource locale, qui connaissent parfaitement leur terrain et sont mobilisables rapidement.

H.C. L'une des priorités est la sécurité maîtrisée. Ensuite, comme on le disait, il faut poursuivre le dialogue que l'on a déjà, car les investissements vont croître, et donc l'activité va augmenter. Nous aurons besoin de disposer des compétences nécessaires (d'où la création de la FIERE), d'attirer des profils divers et variés vers nos métiers, grâce notamment à l'École des réseaux pour la transition énergétique. Encore une fois, c'est la visibilité qui permettra de s'organiser au mieux et de recruter.

Un livre blanc pour déployer les IRVE



Emmanuel Martin

Président de l'Atelier IRVE et Mobilités durables du SERCE (FIRALP)



Charles-Antoine Gautier

Directeur général de la FNCCR

Début 2026, le SERCE, la FNCCR et l'Avere-France ont publié un livre blanc consacré au déploiement des Infrastructures de Recharge pour Véhicules Électriques (IRVE) dans les territoires. Pourquoi ce choix ?

E.M. Ce livre blanc donne une vision neutre et partagée FNCCR – SERCE – Avere-France et des outils pratiques permettant de mettre en œuvre une stratégie de déploiement des IRVE. Nous nous sommes rendu compte que tous les acteurs de l'écosystème – élus, syndicats d'énergie, fabricants, opérateurs, installateurs – se posaient des questions. La complexité des options semblait un frein au déclenchement des investissements. Tout le monde avait besoin d'aides et de clarifications concernant le cadre contractuel des travaux. La mobilité électrique est un objet complexe, avec des investissements à long terme et beaucoup d'attentes de la part des administrés envers leurs maires. Ce livre blanc éclaire ces derniers sur les domaines technique, réglementaire et juridique.

C-A.G. Il y a une dizaine d'années, les collectivités ont été pilotes sur la mobilité décarbonée en installant des bornes électriques. Ce sujet reprend de l'ampleur et de la dynamique au niveau national avec les problématiques autour de la qualité de l'air (via les PCAET), les zones zéro émission, l'électrification des usages, et malheureusement, les questions de géopolitique et de conflits mondiaux incitant à se tourner vers des carburants alternatifs. Le livre blanc donne des réponses et recommandations aux élus, en abordant les compétences, les points de vigilance sur les modèles économiques, l'importance de la mutualisation avec d'autres collectivités, les coûts, les tarifs...

Les maires nouvellement élus constituent un pôle de stabilité d'ici les sept prochaines années. Quel message souhaitez-vous leur faire passer ?

E.M. Les maires vont prendre conscience que, quand on parle de transition énergétique des territoires, beaucoup de thématiques sont de leur niveau de responsabilité. C'est le cas de la mobilité. Une commune qui fait le choix de la mobilité électrique, en s'appuyant notamment sur les syndicats d'énergie et les entreprises locales, sera attractive et participera au développement du territoire.

C-A.G. En installant des bornes de recharge, les syndicats d'énergie œuvrent avec leurs élus au maillage complet du territoire. Tout le monde doit se mettre en ordre de bataille. Proposer la recharge dans des lieux où des populations n'ont pas accès à un garage est capital. Les citoyens doivent pouvoir se déplacer de manière sereine et accéder à une mobilité durable (à savoir électrique et douce). Les nouvelles municipalités ont un rôle important à jouer. Avec leur syndicat d'énergie, elles donnent une vision en termes d'investissement pour la mise en place d'une mobilité améliorant la qualité de vie et équilibrant la dynamique entre territoires urbains et ruraux. Et pour cela, elles pourront aussi s'appuyer sur les entreprises locales du SERCE, notamment pour les travaux de raccordement, renforcement de réseaux...

➤ Chiffres clés

20 %
DES VÉHICULES
IMMATRICULÉS
EN FRANCE
EN 2025 ÉTAIENT
ÉLECTRIQUES.

195 000
POINTS DE RECHARGE
OUVERTS AU PUBLIC EN FRANCE,
DONT 44 % SONT D'INITIATIVE
PUBLIQUE AU 03/04/2026*.

*source : Avere-France / Ministère de la Transition écologique

Industrie et décarbonation : on accélère !

Les industriels doivent participer à l'atteinte des objectifs liés à la Stratégie nationale bas carbone (SNBC). Pour cela, les entreprises adhérant au SERCE, ou des initiatives comme l'électrifab, les accompagnent.



Sylvain Frey

Membre de la **Commission Efficacité énergétique du SERCE** (Eiffage Énergie Systèmes)

Quels sont les principaux enjeux que doit relever l'industrie pour prendre sa part dans la décarbonation du pays ?

(S.F.) L'industrie doit participer à l'atteinte des objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre liés à la Stratégie nationale bas carbone (SNBC) : -35 % d'ici 2030 et -80 % d'ici 2050 par rapport à 2015. L'enjeu est de remplacer les combustibles fossiles par des leviers décarbonés (récupération de chaleur fatale, biomasse, hydrogène, et surtout électrification des procédés). Il faut lever des freins techniques et économiques pour accélérer le rythme de la décarbonation : massifier les solutions déjà éprouvées, monter en compétences.

(J-L.L.) L'enjeu est triple : compétitivité, décarbonation et souveraineté. Bonne nouvelle : ces objectifs convergent. L'électrification est le principal levier de décarbonation de l'industrie, un



Jean-Luc Laborde

Directeur Électrification de l'industrie chez EDF

“ L'électrification est le principal levier de décarbonation de l'industrie, un facteur de compétitivité et un pilier de la souveraineté industrielle. ”

facteur de compétitivité et un pilier de la souveraineté industrielle. À l'horizon 2035, près de 80 % des usages thermiques industriels sont électrifiables grâce à des technologies déjà disponibles, matures et majoritairement européennes, mais de nombreux industriels peinent encore à identifier les solutions adaptées, d'où la nécessité de les valoriser et de renforcer la pédagogie.

Comment l'électrifab, le centre d'expertise de l'électrification de l'industrie lancé entre autres par EDF et le SERCE, peut-il contribuer à répondre à ces enjeux et quel rôle les entreprises du SERCE peuvent-elles jouer ?

S.F. L'électrifab va permettre le passage à l'acte des industriels en identifiant des solutions techniques qui sont déjà matures et qui peuvent être adaptées aux process. L'idée est de créer une dynamique et de communiquer autour de cela, avec des guides de références... Les entreprises du SERCE agissent en tant qu'intégratrices de solutions. Elles ont un rôle de conseil et de réalisation technique. Elles savent concevoir, réaliser et exploiter les nouvelles installations, tout en adaptant les infrastructures électriques sur les sites des industriels.

J-L.L. L'électrifab vise à promouvoir des solutions d'électrification pertinentes pour les clients, à animer la filière, prescrire et partager les expertises des uns et des autres pour faire émerger les projets et accélérer la transition énergétique. Cette initiative collective, qui est hébergée à l'ATEE, est vouée à attirer d'autres partenaires, et doit monter en puissance. Un premier événement s'est déroulé le 10 juin à Lille pour échanger sur des projets via des exemples et références.

Quels sont les atouts des entreprises du SERCE pour faciliter la prise de décision dans l'électrification des process dans l'industrie ?

S.F. Elles ont une expertise technique liée au terrain : maîtrise de l'ensemble de la chaîne de valeur du client (du raccordement réseau jusqu'aux process). Elles connaissent les besoins des industriels et proposent des solutions transversales incluant le pilotage énergétique, la flexibilité, le stockage, essentielles pour optimiser les coûts liés à l'électrification. Elles proposent des diagnostics, et aident ainsi le client dans l'évaluation de la faisabilité technique, des économies d'énergie et carbone générées. Elles proposent aussi des solutions sur le volet financement en mobilisant des leviers type CEE, fonds chaleur, tiers investissement...

J-L.L. Ce sont des entreprises qui connaissent les problématiques des industriels en termes de travaux, d'échéance et de financement. Elles savent porter des propositions de valeur et du service pour les aider à amplifier l'électrification.

“ Les entreprises du SERCE agissent en tant qu'intégratrices de solutions. ”

Chiffres clés

17 %
des émissions de
CO₂
proviennent de
L'INDUSTRIE

36 %
PART ACTUELLE
DE L'ÉLECTRICITÉ
dans le mix énergétique
des process industriels

60 %
des PROCÉDÉS INDUSTRIELS
électrifiables
en France.

Data centers, un déploiement en cours



Luc Da Silva

Directeur activité data center
chez CEME



Michaël Reffay

Délégué général de France Datacenter

En février 2025 a eu lieu à Paris le Sommet pour l'action sur l'intelligence artificielle (IA). Que s'est-il passé depuis ?

(L.DS) Ce sommet a lancé une véritable dynamique, c'est spectaculaire. Avant, les data centers étaient plutôt décriés, critiqués comme gros consommateurs énergétiques. La majorité des gens n'en voyaient pas l'utilité. Depuis le sommet, tout le monde a compris la nécessité d'en avoir pour assurer la souveraineté de notre pays. Dans les projets annoncés il y a un an, beaucoup sont en cours de lancement. On parle là d'investissements massifs, de centaines de millions d'euros à plusieurs milliards d'euros, donc les processus de validation sont assez longs.

(M.R) Les nombreux projets annoncés sont en effet en cours de déploiement. 109 milliards d'euros d'investissements ont été annoncés lors du Sommet de l'IA (fév. 2025), dans les data centers et infrastructures associées. Ce sont des projets industriels qui se pensent sur plusieurs années. On ne va pas en voir la matérialisation immédiate. Mais un an après le sommet, le marché est à la hausse, c'est indéniable.

Quels sont les atouts de la France et vos recommandations pour favoriser l'investissement et garantir notre souveraineté en matière numérique ?

(L.DS) Le premier atout, c'est incontestablement notre mix électrique largement décarboné. Même si le secteur est énergivore, les équipements et process évoluent, toute la filière travaille sur les sujets d'efficacité énergétique. La qualité de notre réseau est aussi à souligner,

avec très peu de coupures. La France est par ailleurs très bien connectée, avec deux hubs parmi le top 10 mondial (Marseille et Paris).

(M.R) Notre électricité est décarbonée, compétitive, relativement abondante. Pour des investisseurs qui vont débloquer des milliards, c'est un critère majeur, car qui dit électricité à bas coût, dit data centers compétitifs pour les clients finaux. La France dispose aussi de friches industrielles en abondance qui attendent une implantation.

Quels sont les atouts des entreprises du SERCE sur ce chantier ?

(L.DS) Elles sont déjà au cœur des lots techniques, indispensables pour le fonctionnement d'un data center. Elles sont réactives et vont permettre d'engager des capacités pour produire et réaliser ces projets complexes et exigeants en termes de planning. La filière est aujourd'hui aussi capable de proposer de nouvelles offres modulaires pour livrer des data centers dans des délais optimisés.

(M.R) La chaîne de valeur représente plus de 50 000 emplois, avec une main-d'œuvre formée. Elle est complexe, entre les métiers travaillant sur les étapes très en amont du développement jusqu'à ceux de la phase exploitation. Plusieurs acteurs industriels proposent déjà des solutions les plus compétitives possible. Pour les investisseurs, le fait de savoir que sur le territoire entreprises et contractants sont présents et prêts à travailler est rassurant.

Tertiaire : où en est la décarbonation ?



Jérôme Guiral

Membre du Bureau du SERCE
(Fayat Energie Services)

Comment qualifieriez-vous le marché de la décarbonation du secteur tertiaire ?

Sur le neuf (nous ne travaillons que sur l'immobilier professionnel), le marché est mature et structuré, cadré par des exigences réglementaires. Nous construisons des bâtiments respectueux de l'environnement, vertueux d'un point de vue climatique et avec, dès le départ, la recherche de confort pour les usages. Le neuf est donc un marché dynamique sur lequel nous pouvons pousser nos offres de décarbonation. C'est plus compliqué sur le parc existant, car une rénovation coûte plus cher, avec des temps de retour sur investissement très longs. Cela dépend de la qualité du bâtiment, mais plus il est ancien, plus c'est complexe. Certaines techniques ne peuvent pas être réalisées partout (comme l'isolation par l'extérieur). Le marché est donc moins dynamique, même si nous constatons des disparités en fonction des secteurs. Les banques assurances sont plus enclines à rénover, puisqu'elles ont des ressources financières supérieures et souhaitent communiquer sur des enjeux ESG ambitieux. D'autres grands secteurs – retail, bureaux... – cherchent à se conformer au décret tertiaire en recherchant une optimisation financière. Le petit tertiaire a, quant à lui, beaucoup de retard pour cause de budgets insuffisants.

Quels en sont les principaux drivers ?

Comment les voyez-vous évoluer dans le temps d'ici à trois à cinq ans ?

Le premier driver est réglementaire : les décrets tertiaire et BACS, la réforme du DPE... Le côté coercitif et incitatif n'est pas à négliger. Ensuite, il y a bien sûr les motivations sociétales, suivant la sensibilité des clients, ainsi que le fait de

vouloir proposer une image de marque. Attirer des salariés dans des bureaux passoires énergétiques est difficile. Le troisième driver est stratégique, même s'il est un peu battu en brèche avec les déclarations récentes de certains leaders politiques sur le climat. Heureusement, la plupart des patrons résistent et continuent à vouloir s'inscrire dans la trajectoire de décarbonation.

Comment l'expertise d'entreprises multitechniques permet-elle d'accompagner cette transformation ?

Concernant les expertises dans le domaine du tertiaire, elles sont capables d'accompagner les clients du diagnostic (audit, bilan carbone...) jusqu'à la réalisation des travaux. En génie électrique ou climatique, elles peuvent installer ou remplacer du matériel (chaudière fioul et gaz par des pompes à chaleur), des panneaux photovoltaïques, des systèmes de pilotage de l'énergie (GTC ou GTB pour monitorer les consommations électriques) sur le chauffage, l'éclairage, ou même les parcs informatiques. Elles ont aussi une capacité à proposer du réemploi, de l'économie circulaire. Ceci a un impact carbone très important. Enfin, les marchés globaux de performance énergétique, dans lesquels nos entreprises peuvent investir, sont très intéressants et vertueux. Nous savons que si les bâtiments sont bien conçus, ils seront très peu consommateurs.

Réemployer les équipements électriques

Mettre en œuvre le réemploi dans l'éclairage public est aujourd'hui une attente, et de plus en plus une réalité. Reste le défi du passage à l'échelle et de la structuration d'un nouveau marché.



Romuald Peton

Président de la **Commission Environnement, Économie circulaire** du SERCE (VINCI Energies)

Le recours à l'économie circulaire et au réemploi est-il déjà une réalité au sein des collectivités locales et des entreprises du SERCE, notamment dans le domaine de l'éclairage public ?

R.P. C'est une attente de tous les acteurs, beaucoup plus qu'il y a cinq ans, même si les collectivités semblent un peu plus réticentes que le secteur privé. On observe dans les deux cas diverses initiatives (des réemplois de mâts en acier notamment, mais aussi d'équipements techniques), le sujet entre dans le débat. Le fait de parler de bilan carbone, mais également d'épuisement des ressources, avec les acteurs est une bonne approche. Dans le tertiaire, les grands donneurs d'ordres sont déjà très mobilisés, et nos entreprises savent leur apporter des solutions fiables et pérennes.



Christine Rami

Directrice générale du **Syndicat intercommunal de gestion des énergies de la région lyonnaise (SIGERLY)**

“ Le fait de parler de bilan carbone, mais également d'épuisement des ressources, avec les acteurs est une bonne approche. ”

C.R. Le réemploi n'est plus une idée marginale : c'est une réalité émergente, dont certains des aspects techniques sont bien expérimentés, mais qui cherche encore son modèle économique. Si, dans l'éclairage public, le modèle dominant reste de faire appel au neuf, par habitude, mais

aussi parce que le cadre réglementaire n'est pas suffisamment incitatif, on constate un basculement vers le réemploi avec des expérimentations concrètes dans les territoires. On sait désormais que ce critère peut être inséré dans des marchés publics, que le réemploi offre le même niveau de sécurité que le neuf, avec le respect des normes. Tensions sur les ressources, pression environnementale, attente des collectivités, adhésion des citoyens à des logiques de sobriété... On sent que le terreau est favorable.

Quels sont les freins à lever pour généraliser la démarche et le réemploi d'équipements électriques ?

R.P. Un premier frein est le gisement. Il faut travailler sur son identification, sa qualification, son stockage, sa redistribution. Sans cette chaîne structurée, le réemploi reste difficile à généraliser. Vient ensuite le sujet assurantiel. Comment garantir que les équipements réemployés sont en bon état ? Cela suppose de mettre en place des contrôles précis, vérifier la conformité mécanique des mâts par exemple ou assurer la qualité, la sécurité et la conformité des équipements électriques. Certains assureurs commencent à qualifier des filières de réemploi (pour les gaines de ventilation, les câbles...). Ils acceptent de couvrir ces pratiques comme des techniques non courantes, à condition que nos entreprises puissent démontrer comment les équipements ont été déposés, puis stockés, contrôlés et dans quelles conditions ils seront remis en service.

C.R. Les freins ne sont pas techniques, mais systémiques. Il y a d'abord en effet un problème d'organisation des flux. Aujourd'hui, les équipements sont déposés partout en France, mais personne ne sait où ils sont. La clé est de rendre visibles les gisements, l'offre et la demande, de connecter les flux. Second frein : la filière ne pourra exister que si le marché existe. C'est seulement là que les coûts pourront baisser (de -10 à -30 % par rapport à du neuf). Les maîtres d'ouvrage n'accepteront pas de payer plus pour du réemploi que pour du neuf. La massification, la mutualisation et la standardisation permettront aussi d'avoir du matériel reconditionné en local et donc très rapidement disponible. Enfin, le cadre juridique et assurantiel est bien sûr un point sensible. Ces questions sont en train d'être travaillées par les assurances, les organismes de certification et un groupe de travail dédié mis en place par le SERCE et la FNCCR. Dernier point : nous allons faire face à un changement culturel, puisqu'on transforme la chaîne de valeur.

“ La clé est de rendre visibles les gisements, l'offre et la demande, de connecter les flux. ”

➤ Chiffre clé

RÉEMPLOI
- 50% à - 90%
d'émissions GES*

*selon le type de produit et l'ampleur des opérations nécessaires - réparation, remise en état, transport -.

Comment accompagner l'évolution des marchés



Guillaume Dedieu

Avocat associé Valere avocats

Comment le SERCE peut-il accompagner les entreprises sur le cadre juridique des affaires ?

Le fait d'utiliser sa commission Ressources humaines – que notre cabinet accompagne sur le sujet des contrôles Urssaf – pour remonter et partager les informations, comme le fait le SERCE, est une très bonne chose. C'est un environnement neutre, non concurrentiel pour les adhérents. Le meilleur accompagnement est de

réussir à mettre sur la table toutes les problématiques que ces derniers rencontrent, en ayant conscience que les échanges ne leur porteront pas préjudice.

Pourquoi les frais professionnels restent un sujet récurrent dans le BTP ?

C'est inhérent aux métiers des travaux publics. Les collaborateurs interviennent sur des chantiers. Ce ne sont pas des sites fixes, et les nombreux déplacements générés ne sont pas reconnus de la même manière dans les textes. On note une véritable absence de cadrage juridique, qui est très insécurisante. La situation est compliquée à appréhender, donc tout le monde s'adapte, en se posant toujours beaucoup de questions. Certains comprennent ne pas avoir respecté les règles une fois qu'ils sont redressés, d'autres ont eu

des contrôles, mais ensuite pas de redressement pour des pratiques qu'ils estimaient à risque... Il y a aussi une différence entre les territoires, car les autorités de contrôle (Urssaf, puis tribunaux) sont régionalisées et n'apportent pas les mêmes réponses partout. C'est pour ces raisons que nous avons publié un guide en 2025 avec des préconisations pour anticiper les contrôles.

Quels leviers d'actions pourrait mettre en œuvre le SERCE pour sécuriser ses adhérents pour répondre à ces enjeux ?

Le SERCE représente une grande part des salariés des TP et est donc beaucoup plus entendu qu'une entreprise seule. Il permet de faire valoir les spécificités du secteur, tout en permettant aux entreprises de rester anonymes. ■



Sylvie De Almeida

Présidente de la Commission Formation du SERCE (SPIE France)

Quel rôle joue la formation dans l'évolution des marchés qui exige de l'agilité de la part des entreprises ?

La formation est aujourd'hui un levier stratégique de transformation. Dans

un environnement où les marchés évoluent vite, elle ne consiste plus seulement à accompagner l'adaptation : elle prépare l'entreprise à durer et à rester performante. Former, ce n'est pas seulement répondre à un besoin immédiat, c'est donner aux collaborateurs les moyens de comprendre les mutations et d'y prendre part. L'IA en est un exemple concret : elle ne transforme pas uniquement nos outils, elle modifie nos façons de travailler, de coopérer et de décider. Les enjeux de cybersécurité ou de transition bas carbone montrent que les compétences à développer dépassent le cadre technique, elles touchent à la capacité même de l'organisation à évoluer.

Comment anticiper les futurs besoins en compétences ?

Nous devons croiser une lecture des évolutions de nos marchés, des remontées terrain des managers et des transformations réglementaires et technologiques qui reconfigurent nos métiers. La commission formation du SERCE nous permet aussi de l'observer collectivement. Cela suppose d'investir dans des compétences métier, mais aussi dans celles transverses comme l'agilité, la curiosité ou la coopération. C'est là que la formation prend tout son sens : elle sécurise les parcours tout en renforçant la capacité collective à se projeter. Cette dernière fonde la performance dans la durée. ■

Comment attirer vers nos métiers ?



Véronique Teissier

Directrice opérationnelle du **Campus des métiers et des qualifications (CMQ) Lumière Intelligente et Solutions d'Éclairage Durable**



Olivier Ghienne

Membre de la Commission RH du SERCE (CEME)

Selon une étude menée par le SERCE, neuf jeunes sur dix perçoivent les métiers du génie électrique comme solitaires. Comment la profession peut-elle contrer cette idée reçue ?

V.T. Il faut montrer aux jeunes que ces métiers sont collectifs, et pour cela mener des actions terrain : visite de chantier, ateliers, témoignages de professionnels, classes en entreprises pour faire découvrir tous les métiers qui existent et expliquer qu'ils sont liés entre eux. L'une des missions du CMQ Lumière est de

travailler à l'attractivité des métiers et créer des ponts pour les rendre visibles.

O.G. Je suis étonné de cette idée reçue. On voit bien que les chantiers sont peuplés de monde ! Il faut donc sans doute en effet montrer par l'exemple, en faisant témoigner de jeunes professionnels sur la réalité, le quotidien de leur métier. Expliquer que ce sont des métiers où l'on s'entraide, que l'on a besoin les uns des autres. Sur un chantier, tout doit se coordonner, d'où l'importance du collectif et de la coordination entre ceux qui pilotent, ceux qui réalisent, ceux qui approvisionnent. C'est une grande aventure humaine !

Dans le cadre du projet coloration « éclairage public » (bac pro Métiers de l'électricité et de ses environnements connectés), quel est l'intérêt d'avoir autour de la table les entreprises du Cluster Lumière, du CMQ et du SERCE ?

V.T. Toute la chaîne de valeur est ainsi représentée : bureaux d'études, mainteneurs, installateurs, intégrateurs, génie électrique... Les plateaux de formation ont pu être adaptés aux besoins de terrain et montés en collaboration avec les entreprises. Toutes les innovations technologiques sont intégrées. Cela est rendu possible par le travail collectif.

Ce projet est né et se développe en AuRA*. Quels sont les horizons nouveaux

vers lesquels il pourrait se développer ?

V.T. Deux établissements ont été colorés en AuRA, bientôt trois. Nous allons travailler avec le SERCE sur des projets de coloration en Île-de-France. Pour cela, il faut impérativement des équipes pédagogiques et une direction dynamique et en demande, avec en proximité des installateurs et entreprises ayant des besoins de recrutement.

31% des jeunes n'envisagent pas de s'orienter vers nos métiers, car ils les estiment trop techniques. Comment les accompagner ?

O.G. Difficile de savoir ce qu'ils entendent par « techniques ». Oui, il y a une dimension technique de savoirs, comme dans nombre d'autres métiers. Le savoir-faire s'apprend, mais ce sont aussi des gestes transmis par la voie de l'apprentissage, du tutorat. Ce sont des métiers dont on acquiert les compétences avec le temps, les expériences, les échanges. Nous estimons qu'il faut tenter d'attirer notamment les jeunes entre 15 et 20 ans, de la troisième au bac +2, en leur parlant concrètement, en cassant les idées reçues. Et en mettant en valeur le fait que ces métiers permettent de faire quelque chose de concret : l'électricité d'une ville, une centrale électrique... C'est ce que cherchent les jeunes, des métiers utiles. Quoi de plus utile qu'apporter lumière et chauffage ? Il faut aussi attirer des profils féminins, séduire les profs et les parents...

*Auvergne-Rhône-Alpes

Informier et communiquer, pour partager les enjeux de la profession

En 2025, le SERCE a fait évoluer ses axes et ses outils de communication et d'information. **Objectif** : toujours mieux informer ses adhérents, tout en parlant à un public élargi pour accompagner le développement de la culture de l'électrification des usages. Que ce soit à travers son nouveau magazine *Impulsion*, ses relations presse, ses publications régulières ou sa présence sur de nombreux événements, la communication du SERCE permet de consolider sa place de référent sur les sujets qu'il porte et de renforcer son impact en structurant ses prises de parole au plus près de l'actualité et de manière ciblée.

L'information en continu

Le SERCE diffuse des informations à ses adhérents, disponibles également sur les deux sites internet qu'il actualise régulièrement : serce.fr et www.metiers-electricite.com. Ce dernier sera entièrement refondu à l'automne 2026. Le SERCE mène également chaque semaine des campagnes de communication via LinkedIn.

Guides pratiques





Documents diffusés de juin 2025 à mai 2026

- 91** Informations professionnelles
- 15** numéros de la « Presse lue par le SERCE »
- 13** Webinaires et replays (près de 530 participants cumulés, sur des thématiques Prévention Sécurité, Social, Juridique, Efficacité énergétique et CEE)
- 7** numéros de « Le SERCE en bref », newsletter mensuelle
- 4** « Baromètres de conjoncture »
- 2** Bilans annuels socio-économique
- 1** étude sur la perception des jeunes sur les métiers de la profession

Principales statistiques web et réseaux sociaux de juin 2025 au 31 mai 2026



 6 200 abonnés (+ 19 %) ; 117 000 Impressions (+ 13 %)
 serce.fr : 32 770 sessions (+ 132 %)
metiers-electricite.com : 53 000 sessions (+6%)

Les relations presse

Depuis début 2026, le SERCE s'est doté d'une nouvelle stratégie de relations presse, accompagnée par une nouvelle agence.

Objectif : faire en sorte que la profession soit mieux identifiée comme LA référence terrain de l'électrification des usages, celle des « faiseurs », par la presse économique nationale et par la presse régionale quotidienne.

Événements médias et retombées de juin 2025 à mai 2026

1 conférence de presse
« Plan d'électrification : après l'impulsion de l'État, le temps des territoires »
 (avril 2026) : 11 journalistes présents ; 8 retombées presse

15 communiqués de presse
 (8 collectifs) ; plus de **193 retombées presse**

12 interviews : AFP, Contexte, France Inter, France Info, J3E, L'Opinion, Le Moniteur (x2), Montel Energy, News Tank Energies (x2), Smart City Mag, ...



•contexte



franceinfo

L'Opinion



MONTEL



CONSULTEZ les communiqués, interviews et publi-rédactionnels depuis l'[Espace presse](#)



Un nouveau magazine *Impulsion*

Lancé en février 2026, ce nouveau magazine décrypte les enjeux qui animent les entreprises adhérentes du SERCE, et plaide en faveur du développement de l'électrification des usages auprès d'une cible élargie : décideurs politiques et institutionnels, maîtres d'ouvrage, partenaires et acteurs clés du secteur (diffusion : 1200 / 1900 ex.)



Événements

1 **Conférence annuelle**
« Comment implanter en France
des data centers durables ? »
(juin 2025)

2 **Concours : Prévention Sécurité
et Concours Lumières ®**

18 **prises de parole,**
à l'occasion de salons
et tables-rondes

Cette année, le SERCE et ses équipes ont participé à de nombreux événements. Autant d'occasions de consolider les liens avec les acteurs de l'écosystème et de porter la parole de la profession.



18/06/2025 « Comment implanter en France des data centers durables ? » SERCE



16/09/2025 Conférence « Électrification des usages : anticiper les enjeux 2026 et à venir » Améliorons la Ville – Grand circuit



1^{er}/10/2025 TR « Éclairage urbain : accélérer les initiatives pour réduire leur poids énergétique sans pénaliser la sécurité et le confort des citoyens » Salon IBS – Symposium Innovative City



1^{er}/10/2025 TR « Cap sur 100 000 bâtiments pour consommer moins d'électricité et au bon moment d'ici 2030. Quels outils pour agir dès aujourd'hui ? » Salon IBS



1^{er}/10/2025 TR « Système électrique : quelles solutions pour accompagner l'autoconsommation ? » UAPV 2025, Enerplan



15/10/2025 TR « Filière électrique : des métiers qui branchent l'avenir » RexelExpo2025



19/11/2025 TR « Électrification des usages : au-delà des promesses, une réalité rentable » Giverny de l'Énergie



20/11/2025 TR « Les collectivités au cœur de la transition : faire de la recharge un service essentiel accessible à tous ! » Salon des Maires 2025



19/11/2025 Forum virtuel « Révèle ton Énergie » dédié à l'attractivité des métiers SERCE



10/12/2025 TR « Intelligence artificielle et EnR : promesse ou révolution de la chaîne de valeur ? » Salon Energaïa



31/03/2026 TR « Décarboner les territoires : quelles innovations pour passer à l'échelle ? » 26^e édition des Rencontres de l'Énergie



31/03/2026 Lancement d'Electrifab Salon Global Industrie



2/06/2026 « Présentation du Livre blanc L'action publique locale face au défi de la démocratisation de la recharge » Salon Drive to Zero



2/06/2026 TR « Solarisation et autoconsommation : comment faire du patrimoine communal un levier de souveraineté énergétique ? » Salon AMIF 2026



2/06/2026 TR « Pourquoi coupler photovoltaïque et mobilité électrique ? » Salon AMIF 2026



4/06/2026 Revue de tendance « Quels financements pour un mix énergétique durable ? » News tank Energies

Le SERCE et les entreprises de génie électrique et climatique

sont fiers de faire partie de
l'Équipe de France de l'Électrification
pour accélérer concrètement l'électrification de notre économie.



Paris, le 26 mai 2026 au Palais de l'Élysée

Le SERCE est signataire du
Pacte de l'Équipe de France de l'électrification,
pour changer d'échelle et massifier les usages électriques.



Pacte des réseaux pour électrifier la France,
en tant que membre fondateur de la Filière Industrielle des
Entreprises des Réseaux Électriques (FIERE).



Le SERCE soutient Électriciens sans frontières



www.electriciens-sans-frontieres.org

 **SERCE**

9 RUE DE BERRI 75008 PARIS
T. : 01 47 20 42 30 • SERCE@SERCE.FR
SERCE.FR